

Études internationales



Migrations, une nouvelle donne, Catherine WIHTOL DE WENDEN, 2016, Paris Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 184 p.

Andréanne Bissonnette

Volume 48, Number 3-4, Summer–Fall 2017

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1044640ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1044640ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (print)

1703-7891 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Bissonnette, A. (2017). Review of [*Migrations, une nouvelle donne*, Catherine WIHTOL DE WENDEN, 2016, Paris Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 184 p.] *Études internationales*, 48(3-4), 545–547.
<https://doi.org/10.7202/1044640ar>

temporelle comporte cependant le danger de créer une distorsion de perception, comme si un déroulement rectiligne s'était effectué pour en arriver au résultat actuel. Cette structure argumentative flirte ainsi avec une vision téléologique de l'histoire de l'ONU, mais n'est-ce pas une contrainte inhérente à la conjonction de l'histoire et des Relations internationales ?

Maryliz RACINE

Université Laval / Université Aix-Marseille
Québec, Canada / Aix-en-Provence, France

MONDIALISATION ET TRANSNATIONALISME

Migrations, une nouvelle donne

Catherine WIHTOL DE WENDEN,
2016, Paris

*Éditions de la Maison des sciences
de l'homme, 184 p.*

Les migrations internationales constituent un enjeu stratégique mondial majeur. On constate une diversification des flux migratoires au sein desquels s'articulent de nouvelles formes de mobilité et qui regroupent des migrants provenant de zones géographiques jusqu'alors peu représentées. Auteure reconnue dans le domaine des études des migrations, Catherine Wihtol de Wenden propose, avec *Migrations, une nouvelle donne*, une réflexion sur la redéfinition des mouvements migratoires internationaux dans une perspective européenne. En moins de 200 pages, l'auteure offre une analyse approfondie d'un enjeu contemporain qui façonne les discussions internationales et influence les relations interétatiques. À une époque où l'utilisation conjointe des termes « crise » et

« migration » nourrit un discours sécuritaire restrictif, l'auteure offre une remise en contexte essentielle à la compréhension des flux migratoires contemporains.

La mobilité internationale est, aujourd'hui, marquée par une « nouvelle donne » définie par une diversification des formes de mobilités (temporaire/permanente, légale/non-documentée), des acteurs (hommes, femmes, enfants) et des raisons à l'origine de la migration (économique, sécuritaire, politique). De nouveaux pôles d'attraction se sont créés et la migration est à la fois locale, régionale et internationale, divisant le monde en grandes régions migratoires. Si autrefois on pouvait définir un État selon son rôle joué dans la migration (de transit, d'arrivée, de départ) et les migrants selon la raison de leur migration, force est de constater que la redéfinition de la migration rend obsolètes ces étiquettes simplistes ; États et migrants portent aujourd'hui plus d'une étiquette simultanément. La réponse étatique, de plus en plus axée sur la sécurisation des frontières, ne réussit pas à freiner les flux internationaux. Face à cette évolution de la migration, le droit international en vient à être déconnecté de la réalité ; les définitions de la Convention de Genève sur le droit des réfugiés n'englobent pas les réalités contemporaines. Alors que le droit d'asile vise la protection des individus victimes d'une violence étatique, que faire lorsque la violence est non étatique ? C'est justement l'augmentation de ce type de violences qui alimente la crise actuelle en Europe. Mais face à un nombre record de demandes, de nouvelles barrières se dressent devant l'accès au statut de

réfugié. Ces politiques migratoires ajoutées aux pratiques d'externalisation des frontières accentuent la précarisation des demandeurs. De plus, des dissensions internes entraînent une absence de réponse solidaire en Europe, alimentant une distinction entre « bon » et « mauvais » réfugié. Cela s'explique notamment par l'absence d'une politique extérieure commune, les pays modulant leurs réponses selon leurs relations avec les États de départ, et par la montée des populismes. Les aspirations de plus en plus grandes à la mobilité se heurtent à un besoin grandissant de murer les frontières. Ce discours sécuritaire, présent en Europe depuis les années 1990, s'est accentué à la suite des attentats terroristes qui ont marqué le début du 21^e siècle, renforçant les liens entre migration et (in)sécurité.

Dans son analyse, l'auteure porte une attention particulière au cas de la France, pays où les distinctions entre individus issus de l'immigration et « Français » sont profondes. L'auteure critique l'étiquette durable d'immigrant « de seconde/troisième/quatrième génération » souvent accolée aux Maghrébins, qui contribue à souligner l'illégitimité de leur présence. La vie des enfants d'immigrants est ainsi parsemée d'embûches dues à leur identité doublement stigmatisée par le discours sécuritaire et le passé colonial. La situation française n'est pas unique ; les migrations contemporaines ramènent sur le devant de la scène les discours sur la citoyenneté.

Depuis 1980, la pérennisation de migrations qui avaient jusqu'alors été cycliques a entraîné une transformation progressive du concept de citoyenneté,

qui se dissocie de la nationalité. Les mouvements de jeunes en Europe (par exemple dans les banlieues parisiennes) furent porteurs du lien entre droits des immigrants et droits humains, permettant une réflexion sur les valeurs du vivre-ensemble. Wihtol de Wenden soutient que la mondialisation de la migration porte également à réfléchir sur le droit de migrer et sur la différenciation entre les droits des citoyens et les droits des migrants non documentés. Le droit de quitter un territoire n'est pas contrebalancé par un droit automatique de s'établir dans un autre État. Les frontières contemporaines sont indéniablement liées à la migration : elles se multiplient, sont fortifiées, omniprésentes, visibles et invisibles, juridiques, géographiques, imaginaires, et contribuent à l'asymétrie de la mobilité. Pour l'auteure, concevoir la migration comme un enjeu sécuritaire international et national entrave la mise en place d'une gouvernance mondiale. Le décalage entre réalités migratoires et politiques d'immigration se creuse à l'heure où l'on constate l'échec partiel de la fermeture des frontières face à des flux migratoires qui ne s'amenuisent pas, alimentés par des facteurs de mobilité hors du contrôle des États, tels que le réchauffement climatique.

Grâce à son écriture précise et accessible, l'auteure déconstruit plusieurs idées préconçues sur la migration et permet une meilleure compréhension de la pluralité des enjeux entourant la mobilité internationale. À l'heure où sensationnalisme et populisme façonnent les discours sur l'immigration, un tel ouvrage est essentiel pour désamorcer les discours de peur et réfléchir aux impacts des

politiques migratoires contemporaines. Dans une perspective académique, l'analyse multiscalaire de l'auteure permet de traiter des dynamiques globales associées aux mouvements de population ainsi que des réalités européennes et françaises. L'ouverture sur le droit à la mobilité constitue une ébauche de réflexion sur les impacts de la déconnexion entre migrations contemporaines et politiques migratoires qui mérite d'être poursuivie. Malgré quelques répétitions, cet ouvrage de Wihtol de Wenden prouve qu'elle demeure une référence dans le domaine de l'étude des migrations.

Andréanne BISSONNETTE
Université du Québec à Montréal (UQAM)
Montréal, Canada

The Fukushima Effect: A New Geopolitical Terrain

*Richard HINDMARSH et Rebecca
PRIESTLEY (dir.), 2016, New York
Routledge, 298 p.*

Voici un ouvrage qui tombe à point. Quelques années après la catastrophe de Fukushima, un premier bilan s'imposait.

Cet ouvrage collectif, qui rassemble des contributions d'universitaires de l'Asie-Pacifique, de l'Europe et des États-Unis, s'intéresse à l'« effet Fukushima », c'est-à-dire aux conséquences de l'accident nucléaire sur le développement de la filière, sur la gestion des systèmes énergétiques et les politiques qui y sont liées. Afin d'aborder cette problématique, l'approche adoptée est novatrice. Elle peut être décrite comme étant à mi-chemin

entre la géopolitique et le champ d'investigation des sciences, des technologies et des sociétés (STS).

De l'avis des directeurs de l'ouvrage, la recherche sur les conséquences des accidents nucléaires constitue un nouveau « terrain géopolitique ». L'« effet » dont il est question est observé par l'entremise des changements de trajectoires énergétiques, du traitement médiatique ou encore par l'augmentation des craintes quant aux risques.

Les études de cas couvrent des pays de trois continents : l'Europe, l'Asie et l'Amérique. Certains sont des pays nucléarisés ; d'autres, des pays émergents intéressés par le nucléaire ; d'autres, enfin, ne sont pas des pays nucléaires, mais pourraient le devenir. Leur point commun est qu'ils sont tous touchés par la catastrophe de Fukushima.

Une attention particulière est donnée, dans les différents exposés, aux histoires nationales, aux débats qui se font jour et aux réponses adoptées. Les thèmes couverts sont variés : leadership politique, sécurité énergétique, risques nucléaires, gestion des déchets radioactifs, développement de la filière, mouvements sociaux, représentations géopolitiques et rôle des médias.

La thèse défendue par les directeurs de l'ouvrage est que Fukushima correspond à un nouveau type d'accident nucléaire, à l'intersection du désastre naturel (tsunami) et de la catastrophe technologique (faille dans le système de sécurité). Autrement dit, s'il importe de trouver des raisons à la catastrophe, celles-ci se trouvent quelque part dans la combinaison des